

Vote du 25 septembre sur la libre circulation des personnes

Qui peut affirmer qu'il y a de réelles garanties contre le dumping?

Le 25 septembre, le peuple suisse sera appelé à voter pour ou contre l'extension de l'accord sur « la libre circulation des personnes » aux nouveaux pays membres de l'Union européenne. Depuis une année, le *Journal* de l'UCPO s'est fait l'écho des discussions qui ont traversé le mouvement ouvrier, les syndicats et le Parti socialiste en particulier.

A de nombreuses reprises, les dirigeants syndicaux ont exprimé leurs craintes. Ainsi, au lendemain du congrès d'UNIA, Vasco Pedrina déclarait : « La discussion a mis en évidence le grand scepticisme, voire les profondes craintes, dans notre base, de voir se généraliser des pratiques de dumping social et salarial... Sans un changement radical d'attitude tant des autorités que des associations patronales au niveau de chaque canton, où les mesures doivent déployer leurs effets, nous ne pourrions pas soutenir activement, avec tout l'engagement nécessaire, l'accord en question dans la campagne de votation populaire ». Lors du congrès de Naters, le PSS avait adopté une résolution qui subordonnait le vote en faveur de l'extension de la libre circulation au fait que « la sous-enchère puisse être réellement et efficacement combattue ».

Aujourd'hui, l'USS et le PSS appellent à voter oui le 25 septembre. Des garanties ont-elles été apportées, qui expliqueraient cette campagne en faveur de l'accord ? De nombreux cas de dumping salarial ont été recensés par les syndicats, notamment dans le secteur de la construction. N'est-ce pas dans la perspective d'un dumping social que le patronat du secteur principal de la construction a imposé le retour au travail du samedi, lors du renouvellement de la CCT ?

Lors du congrès du syndicat des cheminots (SEV), les mécaniciens ont obtenu un report de la prise de position du syndicat en raison d'un cas flagrant de dumping salarial : Railion, une filiale de la Deutsche Bahn

Editorial

Libre circulation Un instrument contre les travailleurs

par Alexandre Anor

et du BLS, emploi des cheminots allemands sur les lignes du BLS pour des salaires inférieurs de 38% aux salaires suisses. L'Office fédéral des transports a depuis déclaré : « Le BLS ne se rend pas coupable d'une infraction aux conditions usuelles dans la branche ».

Dans la construction, aux chemins de fer, à La Poste, la situation qui se développe ne confirme-t-elle pas les craintes de Renzo Ambrozetti, co-président d'UNIA, quand il affirmait : « Les mesures d'accompagnement contre le dumping social perdront toute leur efficacité, si les CCT sont remises en cause et vidées de leur substance » ?

A Genève, le syndicat SSP-VPOD a déposé une plainte relative à un cas de dumping salarial aux Etablissements publics socio-éducatifs pour personnes handicapées mentales (EPSE). La différence salariale est d'environ 2000 francs par mois. La plainte a été rejetée par le Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME) agissant en tant que commission tripartite cantonale. Pour cette instance, « les contrats de droits publics ne sont pas couverts par les mesures d'accompagnement ».

Partout où la discussion se mène, dans les syndicats, dans les sections du Parti socialiste, sur les stands dans la rue, sur les lieux de travail, elle fait apparaître une grande

inquiétude et un large rejet de cet accord par les travailleurs. Si l'USS et le PSS appelaient à voter non le 25 septembre, l'accord serait massivement rejeté. La position en faveur du oui des dirigeants du Parti socialiste et des syndicats plonge les travailleurs dans le désarroi. Comment comprendre la position des dirigeants ouvriers ? Les faits démontrent qu'aucune garantie des pouvoirs publics ne peut être apportée. On nous parle de « libre circulation », mais il n'y a aucune garantie que les salaires appliqués ne seront pas les salaires des pays d'origine. Quel droit sera appliqué aux travailleurs détachés ? Quelle protection en cas de maladie, d'accident ? Quelles conditions du point de vue de la retraite, du chômage ? La prétendue « libre circulation des personnes » n'est en fait qu'un instrument de démantèlement social et de baisse drastique des salaires. Et si on nous parle de « liberté » et « d'ouverture » à l'Est, il faut savoir que si des travailleurs polonais ou roumains sont contraints à chercher du travail à l'Ouest à n'importe quelle condition, c'est en raison de la politique de destruction industrielle que l'Union européenne a imposée à ces pays.

La victoire du oui est une menace pour les organisations ouvrières. Que feront les syndicats confrontés à des travailleurs détachés incontrôlables, à une offensive généralisée des patrons pour vider les CCT de leur contenu ? Quant au Parti socialiste, ne court-il pas le risque d'être désavoué comme l'ont été tous les partis, en Suisse et en Europe, qui ont appliqué les politiques de régression sociale de l'Union européenne ? Au contraire, si le non l'emporte, ce sera une victoire des travailleurs, qui renforcera leur résistance contre toute la politique de déréglementation impulsée par l'Union européenne. Ce sera une victoire comme l'a été en France le NON à la Constitution européenne.

Votation du 25 septembre

Qui peut prétendre que les garanties sont suffisantes ?

◆ Interviewé par *Le Temps* du premier septembre, un maçon espagnol s'exprimait en ces termes : « Je suis d'accord avec la libre circulation si les gens qui viennent travaillent pour les mêmes salaires que nous. Sinon, on va nous foutre dehors ».

C'est bien là que le bât blesse. La libre circulation, du point de vue des services d'information du gouvernement, cela sert à rendre la Suisse « plus compétitive ». Cela sert à permettre aux « consommateurs » de Suisse d'acquérir les mêmes services à « des prix plus avantageux ». Comme la presse s'en est récemment fait l'écho, certains – notamment les riches coureurs automobiles – ont déjà compris le parti qu'ils pouvaient tirer de cette concurrence accrue entre les travailleurs.

Qui peut croire que, dans une situation dans laquelle les autorisations préalables sont supprimées, les quelques centaines d'inspecteurs du travail seront en mesure de contrôler les dizaines de milliers d'entreprises actives sur des centaines de milliers de chantiers ?

Qui peut croire que les commissions tripartites, dans

lesquelles les patrons sont représentés, et sont majoritaires grâce à l'appui des gouvernements cantonaux, vont défendre avec acharnement les salaires et les conditions de travail ?

Tous, nous sommes pour le droit des travailleurs de s'établir dans le pays de leur choix. Tous, nous sommes pour la fraternité entre les peuples. Mais nous ne pouvons accepter que le patronat de ce pays s'arroge le droit de surexploiter qui que ce soit.

A travail égal, salaire égal. Défense de toutes les garanties telles qu'elles ont été inscrites historiquement dans la législation de chaque pays ! C'est sur cette base que les travailleurs de tous les pays peuvent s'unir. A l'inverse, les institutions de l'UE ne favorisent-elles pas la concurrence exacerbée entre les travailleurs d'Europe, la déréglementation, la liquidation des conquêtes ? qui peut croire que cette politique est porteuse de progrès pour les travailleurs ?

MR.

Ça se passe comme ça chez McPostal (4) ou le miroir aux alouettes

Dans *Comtexte* no 13, Giorgio Pardini, vice-président de Syndicom, exprime l'espoir d'une extension de la CCT Poste à l'ensemble des entreprises de la branche grâce aux mesures d'accompagnement des accords bilatéraux.

Encore faudrait-il que la CCT Poste couvre l'ensemble de l'entreprise « La Poste ». Or, ce n'est déjà plus le cas puisque qu'une autre CCT baptisée CCT Sociétés du groupe (CCT SGr) s'applique aux unités externalisées. Bien qu'elle s'inspire de la CCT Poste, elle règle dans les grandes lignes les conditions d'engagement du personnel de ces unités. D'autre part, une convention d'affiliation a déjà été conclue avec SecurePost, société opérant dans le domaine du transport des valeurs. En dérogation à la CCT SGr, celle-ci prévoit d'adapter les salai-

res, le temps de travail et les vacances. La Poste précise bien dans son *Postnews* no 19 que les conditions d'engagement de cette entreprise sont adaptées à sa situation en matière de concurrence. On prévoit d'en faire de même avec CarPostal SA.

Sans parler de la convention mise en place pour Expresspost SA, ceci montre bien que l'unité des conditions de travail est déjà bien mise à mal. C'est pour quoi, si nous voulons parer aux attaques qui ne manqueront de pleuvoir sur la tête des travailleurs de La Poste, un NON résolu s'impose lors de la votation du 25 septembre sur l'extension des accords bilatéraux réglant la soi-disant libre circulation des personnes aux pays de l'Est. On devrait plutôt parler de libre exploitation des travailleurs.

Marco Casagrande

Extraits de presse

« S'ils (les travailleurs) penchent pour le non, c'est simplement parce que « l'Europe, ça n'a rien apporté de bon ». »

Doit-on ces lignes à un dangereux activiste ? Elles ont été publiées dans *Le Temps*, un titre respectable de la presse helvétique raisonnablement europhile. Ce qui n'empêche. Malgré son enthousiasme, il ne peut masquer la réalité : le refus de la politique de l'UE monte de la base, des chantiers, des usines...

« Il ne faut pas qu'ils soient sous-payés »

José Jimenez, 59 ans, maçon, venu d'Andalousie en Suisse à 24 ans : « Je suis d'accord avec la libre circulation si les gens qui viennent travaillent pour les mêmes salaires que nous. Sinon on va nous foutre dehors. » Les contrôles promis par les partisans du oui ? Le vieil ouvrier hausse les épaules d'un air entendu : « Personnellement je n'ai jamais été contrôlé en trente-cinq ans de chantier. Et puis on voit ce que donnent les contrôles sur la sécurité, c'est une catastrophe... C'est vrai aussi que je n'ai jamais travaillé avec des gens sous-payés. Mais il y en a, c'est sûr, on me l'a dit. Et j'ai des sources. »

« Si je pouvais voter, je voterais non »

Antonio Do Vale, 39 ans, contremaître arrivé du Portugal il y a dix-huit ans : « Si je pouvais voter, je voterais non. C'est clair que je suis inquiet pour les places de travail. Même avec plus d'inspecteurs, ils n'arriveront jamais à tout contrôler. En même temps je ne crois pas que beaucoup de gens vont venir. Dans certains des nouveaux pays, ils vivent mieux qu'au Portugal. Il n'y a pas non plus tant de travailleurs sous-payés que ça. En tout cas pas dans le gros œuvre, peut-être plus pour les finitions. (...) Il y a dix-huit ans, tout mon entourage travaillait au noir. Maintenant c'est fini. Mais ça pourrait recommencer... »

Tous les extraits cités dans cette rubrique sont empruntés au *Temps* du premier septembre

LIBRE
CIRCULATION

Votation du 25 septembre

Courrier au Comité fédératif du SEV

“ Chers collègues, Le 25 septembre, nous sommes appelés à voter l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'Union européenne. Les signataires de cette lettre souhaitent faire connaître leur point de vue et apporter des arguments au débat en cours.

Nous avons entendu les dirigeants de l'USS se prononcer pour le oui, malgré l'expression de craintes répétées. Nous avons aussi eu connaissance de nombreux cas de dumping salarial, dont celui des mécaniciens de l'entreprise Railion. Nous avons pris connaissance

de la proposition des mécaniciens, lors du 73^{ème} Congrès du SEV, le 23 mai, de différer la prise de position du SEV à un comité fédératif extraordinaire convoqué en août.

Les craintes des mécaniciens sont aussi les nôtres et elles appellent des réponses précises. Comment comprendre l'absence de réponse claire de l'OFT concernant l'application de la loi sur les chemins de fer des mois durant ? N'est-ce pas la preuve que l'accord sur la libre circulation des personnes ouvre une brèche permettant de remettre en cause nos conditions de travail et de salaire ? Un fait vient renforcer nos

craintes. À Genève, le syndicat SSP-VPOD a déposé une plainte relative à un cas de dumping salarial aux établissements publics socio éducatifs pour personnes handicapées mentales (EPSE). La différence salariale est d'environ 2000 francs par mois. La plainte a été rejetée par le Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME) agissant en tant que commission tripartite cantonale. Pour cette instance, « les contrats de droit public ne sont pas couverts par les mesures d'accompagnement ».

En l'état de nos connaissances, il nous semble qu'aucune

garantie des pouvoirs publics ne peut être apportée. En l'absence de telles garanties, nous considérons que le SEV ne doit pas apporter son soutien à l'extension de l'accord.

En vous remerciant de bien vouloir prendre en compte nos remarques, et dans l'attente de réponses aux questions que nous posons, nous vous adressons, chers collègues, nos cordiales salutations.”

Pour les signataires, ¹
Bruno Ryf

¹ 25 signatures de cheminots.

INTERVIEW

Vincent Leggiero, président SEV-TPG technique

«Il faut dire non à l'exploitation»

Il y avait eu une prise de position du SEV TPG et du GATU contre la libre circulation de personnes. Est-ce que la situation a changé ?

Aux TPG, les collègues vont voter contre. En fait, la majorité ne va pas voter, parce qu'il s'agit de frontaliers. Et ce sont eux qui sont souvent les plus déterminés à voter contre. Ils vivent l'Europe tous les jours. Ils voient leur pouvoir d'achat diminuer brutalement depuis quelques années.

La sous-enchère, même au niveau des services publics, elle existe déjà largement. Et c'est déjà l'application des directives de l'UE.

Et on voit par exemple ce qui se passe avec la sous-traitance. La sous-traitance, c'est le produit de l'ouverture des marchés publics. Il s'agit

de travailleurs qui ne sont plus couverts par le statut des TPG. Les gars qui bossent dans ces conditions – c'est-à-dire qui bossent dans des activités sous-traitées par les TPG à des entreprises partenaires – ne pourraient pas vivre à Genève avec leur salaire.

Ils parviennent à vivre avec le salaire qu'ils touchent, parce qu'ils vivent sur France. Mais même cela, ça pourrait ne pas durer.

Quelle est selon toi la signification du NON ?

C'est dire non à la politique de l'UE. L'UE n'a rien amené de bon. Partout, c'est la déréglementation, la libéralisation des services, l'ouverture des marchés... Quand nous avons voté contre la LME ou la 11^e révision de l'AVS, c'était pour dire la même chose : on ne peut pas accepter que, en application des ordres venus de

Bruxelles, les conquêtes soient bafouées et les entreprises publiques bradées.

La libre circulation, c'est un instrument pour liquider partout les conquêtes inscrites dans les statuts et les conventions collectives. On le voit bien aux CFF, puisqu'il y a d'un côté une conquête du syndicat, l'article 9 de la loi sur les chemins de fer qui garantit que les conditions usuelles sont respectées en cas d'« open access », et de l'autre, il y a l'accord sur les transports terrestres, qui est incompatible avec ce droit. Et comment ces contradictions vont-elles se résoudre ?

Dire non, ce n'est pas dire non aux travailleurs des pays d'Europe, c'est dire non au droit des patrons à exploiter n'importe comment à tort et à travers des pauvres gens qui crévent de faim chez eux en conséquence de la même politique !

D'après ce que je sais, les peuples d'Europe sont de plus en plus opposés à cette politique, y compris dans les nouveaux pays membres. Les travailleurs roumains n'ont-ils pas le droit de vivre chez eux du produit de leur travail ? N'est-ce pas la politique de désindustrialisation impulsée par l'UE qui pousse les travailleurs sur les routes ?

Il faut dire non à l'exploitation, non à la sous-enchère. Il faut le respect de la vieille revendication : à travail égal, salaire égal.

Cela passe par un NON le 25 septembre.

Pensez à visiter
notre site web

WWW.UCPO.CH

Extension de la libre circulation aux nouveaux pays membres de l'UE

Il n'y a pas de garantie contre le dumping

Les autorités, les milieux économiques, ainsi que la plupart des partis politiques se veulent depuis toujours très rassurants: «pour éviter tout dumping salarial, la Suisse s'est dotée de mesures d'accompagnement et, grâce à ces mesures, l'équilibre sur le marché suisse de l'emploi ne peut être que maintenu». Or, il est intéressant de constater que ces mesures si rassurantes, qui semblent être une particularité suisse, fruit de longues et âpres négociations avec l'Union Européenne, n'ont rien de si exceptionnel.

En effet, si l'on regarde ce que prévoit la Loi fédérale sur les travailleurs détachés (RS 823.20) - loi qui fait partie des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes et qui régit les conditions d'emploi des travailleurs détachés en Suisse - on se rend compte qu'elle ne fait que retranscrire des consignes déjà prévues dans les directives européennes (2004/38/CE; 96/71/CE), en vigueur depuis longue date dans les pays de l'UE. Il n'y a, par exemple, rien de nouveau dans le fait qu'une entreprise qui détache du personnel sur le territoire d'un autre Etat membre soit tenue de respecter les dispositions législatives et/ou les conventions collectives de travail de force obligatoire en vigueur

dans cet Etat. Autre exemple, dans le cadre du renforcement des mesures accompagnant l'extension de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes aux 10 nouveaux Etats membres de l'UE, il a été prévu, afin de faciliter l'exécution des contrôles, que l'employeur procède, dans le délai d'un mois dès le début de la relation de travail, à une information écrite des travailleurs sur les éléments essentiels du contrat (nom des parties, début de la relation de travail, activité déployée/fonction du travailleur, salaire, durée du travail). Là encore, au niveau communautaire, la Directive 91/533/CE en vigueur depuis octobre 1991, prévoit que l'employeur a l'obligation d'informer par écrit le travailleur des conditions applicables au contrat ou à la relation de travail. Alors, comment se fait-il que les pays de l'UE, qui disposent déjà de ces «outils de contrôle et de protection» depuis longue date, n'ont pas pu éviter des situations de sous-enchère salariale et que l'Europe low cost et ses menaces de dumping social semble être une préoccupation majeure de nos voisins? Par ailleurs, lorsque l'on se rend compte que les mesures prises en Suisse sont de fait calquées des directives communautaires, faut-il croire que notre pays sera à

l'abri de l'application de la directive Bolkestein lorsque celle-ci sera en vigueur au niveau européen?

Enfin, s'agissant du renforcement des mesures d'accompagnement sous l'angle de l'engagement de nouveaux inspecteurs sur le budget de la Confédération, on ne peut que

douter de la concrétisation d'une telle mesure lorsqu'on sait que le Conseil fédéral a décidé, dans le cadre d'un programme d'assainissement budgétaire, d'une réduction des postes de travail allant jusqu'à 15% des quelques 34'000 places existantes aujourd'hui.

Correspondant

Loi sur les chemins de fer, article 9, al 2

L'article 9 de la loi sur les chemins de fer fixe les conditions auxquelles les autorisations peuvent être délivrées en vue de l'exploitation du réseau national par des entreprises tierces. Il mentionne notamment une condition qui paraît offrir une garantie aux travailleurs: «Les dispositions du droit du travail sont respectées et les conditions de travail usuelles dans la branche observées».

L'Office fédéral des transports, dans un premier temps, avait donné une interprétation très particulière de cet article: il avait en effet affirmé que les conditions étaient respectées si les travailleurs qui dépendent leur salaire ailleurs ont un pouvoir d'achat comparable aux travailleurs suisses. Le syndicat

SEV avait à juste titre combattu cette façon de voir les choses. Il avait notamment exigé un avis de droit sur la question avant de pouvoir se prononcer sur la question de la libre circulation des personnes.

Or il n'y a pas eu jusqu'ici d'avis de droit, et pour cause. Cette disposition est en contradiction avec l'accord bilatéral sur les transports terrestres, qui n'exige des garanties que sur le plan de la sécurité.

Selon des syndicalistes du secteur, cette disposition est trop vague, il ne peut y avoir d'interprétation précise et ferme. Autrement dit, cela ne constitue pas une garantie.

Ne faut-il pas dire non à la sous-enchère salariale en disant non à l'extension de la libre circulation des personnes le 25 septembre?

ALLEMAGNE

Elections du 18 septembre : les deux programmes de l'UE

La «libre circulation», enjeu des prochaines votations, ne se limite pas à la question de savoir qui va aller travailler dans quel pays et à quelles conditions. C'est toute la politique dite «d'intégration à l'UE» qui est en jeu lors de ce scrutin. Quel est le contenu de cette politique? La crise ouverte en Allemagne par l'application des directives de l'UE fournit un exemple de ce que les institutions de Bruxelles réservent à tous les peuples.

Le 18 août, à la télévision, le chancelier allemand Schröder s'est vanté de recevoir les louanges du dernier numéro de l'hebdomadaire financier *The Economist*. 4,7 millions de chômeurs officiellement recensés, un chiffre jamais égalé depuis la guerre, un système de protection sociale en voie de démantèlement, un retraité sur trois menacé de passer au-dessous du seuil de pauvreté... Schröder peut être fier. Au-delà du cynisme habituel du personnage, il y a autre chose. A un mois de l'élection du 18 sep-

tembre, Schröder met en garde les cercles financiers: «Vous avez encore besoin de moi».

La presse allemande s'accorde à reconnaître, dans cette curieuse campagne électorale, la similitude quasi totale des programmes de Merkel (la dirigeante du parti de droite, la CDU-CSU) et de Schröder.

Si Merkel-Stoiber, à la tête de la CDU-CSU, prétendent poursuivre et élargir encore les «réformes» entreprises par Schröder, sous la houlette directe de l'Union européenne, Schröder

rappelle de son côté qu'il a été le premier à pouvoir ouvrir une brèche béante dans les conquêtes historiques de la classe ouvrière allemande, ce qui lui vaut la gratitude du magazine anglo-saxon *The Economist*. «Le FMI et l'Union européenne ont encore besoin du diktat que j'exerce sur le SPD (le parti social-démocrate, majoritaire) pour tromper et démoraliser la classe ouvrière», fait-il valoir en résumé.

Jusqu'où est-il possible d'aller sans provoquer un sursaut du peuple allemand?

LIBRE CIRCULATION

NEUCHÂTEL

Extension de l'accord sur la libre circulation : le doute est là...

L'extension de l'accord sur la libre circulation suscite de nombreuses questions. Afin d'en débattre, la section carougeoise du Parti socialiste a demandé à Jacques Robert, membre du PS et vice-Président de Unia, de participer à une assemblée qui s'est tenue le 30 août dernier. A cette occasion, plusieurs membres de la section ont émis des inquiétudes face au mot d'ordre « oui » auquel appelle le PSS.

«Est-ce que l'on va se retrouver comme avec la LAMAL?», a demandé entre autres un camarade. «A l'époque on nous a convaincus que le «oui» serait bon pour nous et on voit aujourd'hui dans quelle situation dramatique nous sommes».

J'ai pour ma part invoqué le fait que les mesures d'accompagnement reposent entre

autres sur l'extension des CCT. Actuellement, en Suisse, seules 33,8 % des personnes actives sont assujetties à une CCT. Or les secteurs sans convention, les indépendants et les entreprises familiales ne sont pas contrôlés.

A Genève il y a 40'101 entreprises en activité, il faudrait en vérifier 133 par jour ouvrable pour les voir toutes.

L'engagement de 150 inspecteurs semble non seulement insuffisant, mais également plus que compromis quand on sait que pratiquement tous les cantons réduisent leur budget. En 2004, Schaffhouse, Vaud, Fribourg et Zurich avaient refusé d'engager soit pour raisons économiques soit politiques.

Partout en Europe où la libre circulation est déjà en vigueur, les patrons baissent les salaires. Les travailleurs des 15 pre-

miers pays membres de l'Union européenne voient leurs droits sociaux et leur pouvoir d'achat diminuer. Les conventions sont vidées de leurs contenus et les conquêtes ouvrières sont détruites.

Les patrons suisses ne sont pas différents des patrons européens, ils feront la même chose. Les conséquences pour les salariés en Suisse seront les mêmes que pour nos collègues français, allemands...

Au terme de la discussion, le doute avait ébranlé les esprits : et si le «oui» n'était pas bon pour les travailleurs ? Pour ma part, je suis convaincue que dire «non», c'est donner un instrument de moins au patronat pour baisser le coût du travail.

Simone Girodo, membre du PS, section Carouge

Les prestations sociales remplacées par la charité?

Le Conseil d'Etat neuchâtelais a publié une première estimation pour les comptes 2005. Elle prévoit un déficit de plus de 150 millions. Un mécanisme de frein à l'endettement ayant été adopté en juin, le gouvernement annonce des mesures d'austérité budgétaire pour limiter les dépenses en cours et pour équilibrer le budget 2006. Il a, par exemple, renoncé à financer un dépistage systématique du cancer du sein, court-circuitant le débat qui devait avoir lieu au Grand conseil.

En élisant, au mois d'avril, une double majorité de gauche au Grand conseil et au Conseil d'Etat, les travailleurs ont marqué leur volonté de garantir les prestations sociales, de défendre le financement des services publics. Ils n'ont pas voté pour une remise en cause systématique de toutes les prestations sociales, sous prétexte de chasse aux abus.

On ne fait certes pas de politique sociale avec des caisses vides. Mais, comme nous le relevions en mars dans le numéro 276, les taux d'intérêt ont baissé et, en 2004, les intérêts passifs représentent 3.78% des dépenses du canton. Ce chiffre est le plus bas des 10 dernières années.

Un financement a été trouvé pour le dépistage systématique du cancer du sein : la Banque cantonale neuchâtoise, institution publique, a décidé d'octroyer un don de 1.4 million à la Ligue contre le cancer ! Avec ce type de mesures, l'Etat se désengage du financement de la politique sociale et fait appel à un «sponsoring» financé par le bon vouloir d'institutions publiques ou privées. Il s'agit non seulement d'une remise en cause du rôle social de l'Etat, mais du retour à un système de «charité» que l'on espérait disparu depuis longtemps.

Comme le relèvent de nombreuses personnes, la nouvelle majorité a la possibilité de remettre en cause le frein à l'endettement. Le rôle des députés est d'appliquer la politique pour laquelle ils ont été élus, pas d'entériner, sans débat, des mesures d'austérité contraires à cette politique.

Daniel Hofer, PSN

GENÈVE ELECTIONS

Programme électoral du PSG (extraits)

Quel mandat pour les élus socialistes?

Au gré des dernières législatures, la politique de la droite, déjà inconciliable avec les valeurs socialistes, est devenue l'obstacle absolu à toute réalisation de progrès social. Les socialistes ne peuvent laisser faire sans réagir une telle atteinte à la justice sociale et à la démocratie. (...)

La droite gouverne depuis des décennies sans partage, hormis la législature de gauche de 1997 à 2001. Ce sont encore les partis de droite qui, en provoquant les déficits, ont augmenté la dette. Le plus curieux, c'est que l'unique fois depuis 15 ans que la dette baisse, c'est durant la législature pilotée par la gauche ! Le bilan de la droite, le voici : offensive contre les prestations sociales, attaques contre les chômeurs, et les personnes âgées, remise en cause du logement social et des dépenses scolaires.

Pour la droite, pas question de financer les prestations sociales et les services publics sur la base des impôts ! Pourquoi investir de l'argent dans le social, si cet argent peut aller dans leur poche ? D'ailleurs, ils le disent eux-mêmes : «L'Etat fournit de nombreux biens qui pourraient être produits moins cher par le secteur privé». Cependant, lorsque la droite a tenté de privatiser une partie de l'activité des TPG, la sanction populaire a été cinglante. (...)

Notre première étape : gagner la majorité au Grand conseil. Après les victoires électorales dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Bâle, les socialistes genevois considèrent le vote du 24 avril 2005 comme un véritable mandat politique.

Ce mandat exprimé par la volonté populaire est clair : défendre l'Etat social et des services publics de qualité.

Concrètement, les socialistes :

- ◆ s'opposent au projet de loi visant à supprimer le statut de la fonction publique ;
- ◆ proposent l'engagement du personnel dans la classe de sa fonction ;
- ◆ proposent l'internalisation des activités permanentes de l'Etat aujourd'hui confiée au secteur privé ;
- ◆ s'opposent à la séparation entre services d'autorité et services de prestation qui ouvrent la voie à la privatisation ;
- ◆ défendent le monopole public des Services industriels, de l'eau et de l'électricité ;
- ◆ défendent une instruction publique de qualité ;
- ◆ défendent les offices de poste et s'opposent à la privatisation de La Poste.

Le programme complet des socialistes est disponible sur ps-ge.ch/programme

Journal de l'UCPO : une autre voix

A priori de résistance

Membres du Parti socialiste, syndicalistes, travailleurs, de nombreux militants sont regroupés autour du *Journal* de l'UCPO. Leur objectif ? Dans une situation marquée par la marche accélérée à la déréglementation, à la liquidation systématique des acquis ouvriers, ils agissent pour aider les travailleurs, les jeunes, les retraités à résister et à se mobiliser pour défendre leurs conquêtes sociales et démocratiques. Ainsi, depuis 1989, régulièrement, le *Journal* s'efforce d'informer en révélant les éléments propres à forger une réflexion critique qui conduise à s'organiser pour défendre les acquis sociaux.

Internationaliste

Les énormes difficultés auxquelles les travailleurs sont confrontés dans ce pays sont le produit de la situation mondiale. Si les formes de notre combat sont marquées par une situation nationale spécifique, personne ne doute du caractère mondial des problèmes politiques et économiques auxquels l'humanité est confrontée.

C'est pourquoi les cercles de lecteurs du *Journal* sont membres de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, cadre dans lequel se reconnaissent des militants et des organisations de dizaines de pays de tous les continents, et qui combat pour la préservation des conquêtes ouvrières partout dans le monde. Le *Journal* est ainsi en relation avec des milliers de correspondants qui, partout dans le monde, combattent – souvent dans les conditions les plus difficiles – pour ouvrir une issue face au chaos des guerres, de l'exploitation, de la déréglementation et de la misère. N'est-il pas urgent de combattre partout pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Cela ne passe-t-il pas par la défense du droit des peuples à disposer des ressource

ces naturelles et industrielles dans leur pays ? Cela ne passe-t-il pas par le droit des peuples à définir eux-mêmes et souverainement les formes d'organisation sociale dans leur pays ?

Ce combat est contre la politique des «institutions de la mondialisation» (UE, OMC, FMI...) et leur entreprise de dislocation partout dans le monde. Il passe par la défense de l'indépendance des organisations ouvrières, par la défense inconditionnelle des conquêtes sociales inscrites historiquement dans la législation de chaque pays, par la défense de la démocratie et de la souveraineté des nations.

Ne doit-on pas combattre pour l'union libre de nations libres et souveraines en Europe et

dans le monde ?

Le comité de rédaction correspond donc régulièrement avec les organisations et militants qui combattent concrètement, dans chaque pays, pour la préservation des conquêtes sociales et démocratiques, et pour la préservation de la souveraineté des peuples.

Pour l'unité

Les travailleurs et les jeunes ont besoin, pour se défendre, des organisations qu'ils ont historiquement constituées pour leurs luttes. L'UCPO ne se situe pas sur un terrain de concurrence avec les organisations ouvrières. Le *Journal* s'efforce de stimuler le débat dans ces organisations. Il s'efforce de donner des éléments propres à aider à construire

l'unité des organisations sur un axe de résistance face à la politique du Conseil fédéral et des gouvernements cantonaux (laquelle se confond de plus en plus systématiquement avec les diktats formulés par l'UE).

Un instrument au service des militants

Le *Journal* est ainsi un instrument de résistance. Ses colonnes sont ouvertes à tout travailleur, jeune, militant qui refuse de s'avouer vaincu, qui n'accepte pas d'assister à la remise en cause de toutes les conquêtes, qui cherche une issue.

Rejoignez les cercles de lecteurs du *Journal*, abonnez-vous !

ABONNEZ-VOUS!

Je choisis la formule suivante

- Abonnement** au *Journal* de l'UCPO: 30.- / 50.- / ...*
10 numéros (pli fermé)
- Abonnement combiné** au *Journal* de l'UCPO et à *Informations Internationales*:
50.- / 80.- / ...*
10 numéros (pli fermé) et envoi bi-mensuel d'*Informations Internationales* par courrier électronique
- Adhésion** comme membre souscripteur avec abonnement au *Journal* de l'UCPO
et à *Informations Internationales*: à 100.- / 150.- / 200.- / ...*
10 numéros (pli fermé) et envoi bi-mensuel d'*Informations Internationales* par courrier électronique
- Je verse ma contribution en une fois / par semestre / par trimestre / par mois*

Nom, prénom.....

Adresse.....

Email.....

NPA, Localité.....

Date..... Signature.....

* soulignez ce qui convient

Talon à envoyer à: UCPO, case postale 1, 1211 Genève 28

Versements: CCP 12-67458-3

BOLIVIE

272 délégués de 14 pays réunis lors de la conférence de La Paz, les 12, 13 et 14 août 2005

«Nationalisation sans indemnité ni rachat des hydrocarbures de Bolivie»

Reportage

Deux cent soixante-douze délégués, militants et responsables d'organisations ouvrières et syndicales de quatorze pays (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Mexique, Paraguay, Pérou, Turquie, Venezuela) se sont retrouvés du 12 au 14 août 2005 à La Paz (Bolivie), dans une «rencontre continentale pour la nationalisation des hydrocarbures en Bolivie, contre les privatisations et pour la souveraineté nationale de nos peuples».

Quelques semaines après les manifestations de masse pour la nationalisation des hydrocarbures, cette rencontre était organisée par les organisations représentant historiquement la classe ouvrière bolivienne : la Centrale ouvrière bolivienne (COB) et sa fédération des mineurs (FSTMB), en commun avec l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

Quarante-trois orateurs se succèdent à la tribune

Des syndicalistes de tous pays apportent le témoignage de leur expérience et de leur soutien au peuple bolivien. Ainsi, Gildasio Ribeiro informe que la fédération syndicale des salariés du pétrole du Brésil (une compagnie brésilienne exploite une partie du sous-sol bolivien) a prononcé sa solidarité inconditionnelle avec les revendications du peuple de Bolivie lors de son dernier congrès. Il informe également de la situation au Brésil, où Total refuse d'appliquer la législation du travail... brésilienne. Au Paraguay, le Syndicat national des travailleurs de la télécommunication explique son combat contre la privatisation que le gouvernement essayait de mettre en place sous toutes ses formes (vente, con-

cession, etc.).

Au Brésil, en Argentine, au Venezuela, la question de la nationalisation est directement posée par les travailleurs, qui occupent les usines abandonnées par leurs patrons parce qu'ils veulent pouvoir vivre de leur travail. Comme en France, où la fédération CGT de l'alimentation vient de poser cette revendication pour l'entreprise Danone. Existe-t-il une autre issue ?

De nombreux délégués boliviens sont revenus sur les luttes de ces derniers mois en Bolivie. Alors « qu'en haut », on annonce une élection présidentielle anticipée pour tenter de sortir de la crise politique, différents intervenants s'adressent aux organisations syndicales boliviennes, tel un représentant des étudiants d'El Alto, qui déclare que les organisations des habitants sont prêtes à exercer le pouvoir. Le représentant des paysans comme les femmes dirigeantes des « comités de quartier » le confirment et racontent comment ils ont pris en charge l'organisation générale pendant la grève des mois derniers.

L'immense majorité des délégués présents ont accueilli avec enthousiasme la participation de syndicalistes et de militants

d'Europe, mais surtout des États-Unis, comprenant, comme le dit la déclaration finale, que la lutte des travailleurs, aux États-Unis mêmes, était « la meilleure aide » que les travailleurs américains pouvaient apporter au peuple bolivien.

De nombreuses discussions ont traversé la conférence : devait-elle se prononcer pour le type de gouvernement dont le peuple bolivien a besoin ? A propos du gouvernement, un syndicaliste du pétrole de Bolivie, résume le sentiment général en déclarant : « Peu importe quel gouvernement nationalisera : il appartiendra au peuple de le contrôler ! » Orlando Chirino, coordinateur national de l'UNT du Venezuela, ajoutant « qu'aucune leçon ne devait être donnée au peuple bolivien ».

Peut-on combattre pour les nationalisations sans combattre pour la défense de l'indépendance des organisations ouvrières existantes dans chaque pays ? Serge Goulart, syndicaliste brésilien de la plurgie dans une des usines occupées, répondra qu'il était hors de question d'abandonner des organisations que les travailleurs avaient mis des années à construire.

Coorganisatrice de la rencontre, l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, dans le rapport introductif de son représentant, opposait la « nouvelle gouvernance mondiale », mise en œuvre dans les forums sociaux avec les gouvernements et les multinationales, à l'indépendance nécessaire des organisations ouvrières, seule à même d'aider les travailleurs à arracher la nationalisation. Après deux jours de travaux, il déclarait : « N'y a-t-il pas une différence entre santé publique et santé privée, entre exploitation des hydrocarbures publique et exploitation privée ? Ce qui compte, c'est l'unique point d'accord que nous partageons tous : la nationalisation immédiate des hydrocarbures de Bolivie. Le refus de toute privatisation et la défense de la souveraineté du peuple bolivien. Ces revendications sont concrètes. Cette rencontre n'est pas une fin, mais un début. L'Entente internationale s'engage à répercuter les décisions qui seront prises dans tous les pays où elle est présente : en Asie, en Afrique, en Europe et en Amérique. »

Paolo Minal,
correspondant

Repères

La Bolivie est un pays entouré par le Brésil, le Paraguay, l'Argentine, le Chili et le Pérou, l'un des plus pauvres d'Amérique latine, écrasé par la dette externe. Dans les années 1990, suite à la signature des traités de libre-échange (MERCOSUR, ALCA), les gouvernements privatisent la compagnie aérienne, l'entreprise de téléphonie, les chemins de fer, l'entreprise d'électricité, ainsi que l'entreprise de pétrole. Des manifestations éclatent en avril, septembre et octobre 2000 contre la privatisation de la compagnie des eaux. La même année, un gisement de gaz naturel, estimé à 1,58 milliard de mètres cubes, est découvert dans la région de Tarija.

En mai et juin 2005, des centaines de milliers de travailleurs, de paysans sans terre et de jeunes descendent dans les rues, et, pour la deuxième

fois en quelques mois, chassent le président, qui prétendait brader le pétrole et le gaz aux compagnies américaines. Dans chacune de ces mobilisations, la classe ouvrière s'est appuyée sur son organisation historique : la Centrale ouvrière bolivienne (COB), dont le cœur est la fédération des mineurs. La revendication centrale des manifestations est la « nationalisation sans indemnité des hydrocarbures », seule garante de la souveraineté nationale. Une Assemblée populaire se constitue pour porter cette revendication. Mais un plan de régionalisation de la Bolivie, soutenu y compris par le candidat du parti de gauche MAS, Evo Morales, est dressé contre la mobilisation unie du peuple pour la nationalisation.

Correspondant

Elections générales du 18 septembre: un enjeu majeur pour les travailleurs de toute l'Europe

«Ne pas se laisser piéger par Schröder» Eva Gürster, militante SPD à Cologne

Eva Gürster, tu es militante du SPD à Cologne. Tu participais le 22 janvier 2005, avec des camarades allemands, au rassemblement national organisé à Paris pour la victoire du non au référendum sur la «Constitution» européenne. Nous sommes à la veille des élections du 18 septembre. Ces élections vont avoir des conséquences considérables pour les travailleurs et le peuple d'Allemagne, ainsi d'ailleurs que pour tous les travailleurs et les peuples d'Europe. Peux-tu nous dire ta position face à cette échéance ?

Je voudrais préciser les raisons qui m'amènent à appeler les travailleurs, les sociaux-démocrates, les syndicalistes à ne pas se laisser piéger par Schröder et à voter SPD. Je n'ai rien à retirer à ce que j'ai

son candidat et en imposant par un coup de force la poursuite de l'Agenda 2010 comme programme électoral, a tendu un piège terrible à la classe ouvrière allemande.

C'est lui qui a conduit aux portes du pouvoir Merkel-Stoiber, dont le programme est la poursuite et l'élargissement des «réformes» qu'il a engagées jusqu'à la déréglementation totale du travail, le droit, sans limites, pour les patrons de licencier... Les jeux seraient-ils faits pour autant ? La classe ouvrière allemande n'aurait-elle pour autre avenir que de devoir accepter la remise en cause de toutes les conquêtes et garanties arrachées depuis la guerre ?

Les travailleurs n'auraient-ils d'autre possibilité que de se voir ligotés par un Schröder, pour qui rien n'est exclu pour les désarmer, y compris la constitution d'un gouvernement de grande-coalition ?

Non, les jeux ne sont pas faits. Ce qu'ont dit les travailleurs de Rhénanie-du-Nord-Westphalie le 22 mai dernier est sans équivoque. Ils exigent l'abrogation de la loi Hartz, le retour au sys-

teins.

Quant à la solution Linkspartei-PDS (voir ci-dessous), je crois que ce que je vais raconter y répond.

Une partie de la direction de la section du SPD de Cologne-Buchforst vient d'annoncer sa décision de quitter le SPD pour rejoindre le Linkspartei. Or, quand j'ai présenté ma candidature dans les instances du SPD sur la ligne sans équivoque de : « Pour ouvrir une issue, il faut chasser Schröder », ces responsables m'ont combattue. Ils se sont rangés, de fait, du côté de Schröder. Pour eux, il ne fallait pas dire dans le SPD que, pour sauver les conquêtes sur lesquelles s'est appuyé le SPD depuis la guerre, il fallait chasser Schröder.

Pour eux, il fallait céder... Et aujourd'hui, ils nous annoncent qu'ils s'en vont avec le

PDS, qui, au gouvernement du Land de Berlin, de Mecklembourg..., applique fidèlement la politique de privatisation des services publics de Schröder.

Pour conclure...

La solution ne réside pas dans la voie de l'émission voulu par Schröder, de la destruction du SPD, dont la vie a été reliée jusqu'à aujourd'hui à toutes nos conquêtes.

Voilà pourquoi, pour créer le cadre de la reconquête, j'appelle mes collègues, les travailleurs, les sociaux-démocrates, les syndicalistes, à se dégager du piège tendu par Schröder.

Parce qu'il faut chasser Schröder, je les appelle à défaire le plan qu'il a élaboré pour le 18 septembre et à voter SPD !

Correspondance

Le «parti de la gauche»...

Une nouvelle liste, par rapport aux partis traditionnels, sollicite le suffrage du peuple allemand le 18 septembre : la liste Linkspartei. Elle est conduite par Oskar Lafontaine (1) et Gregor Gysi (2). Elle est le produit de la fusion récente de la coalition WASG (Alternative électorale, travail et justice) et du PDS, héritier du vieux parti stalinien SED, au pouvoir en RDA jusqu'en 1989.

Gysi en a présenté le programme à la presse, à Berlin, fin juillet. Il a eu cette formule incroyable pour le dernier président du SED et le premier président du PDS. Il a dit : « L'Est n'est pas un tonneau sans fond, mais une chance pour toute la république. » De quelle « chance » Gysi parle-t-il ? Il avait collaboré avec Modrow, les ex-dirigeants du

SED, Kohl, les institutions européennes et les représentants des banques, à la privatisation-déstruction de tout l'appareil productif, alors propriété d'Etat, aboutissant à la perte de 3 millions d'emplois, à des taux de chômage qui dépassaient 20 % dans les Länder de l'Est ?

Gysi revendique son action passée, et il exclut pour l'avenir toute nationalisation. Il écrit dans son programme : « Dans une société socialiste telle que celle à laquelle nous aspirons, l'alternative à la propriété capitaliste ne consiste pas en une propriété d'Etat. » C'est très concret : disant cela, il s'oppose, à l'Est, au mot d'ordre de renationalisation des hôpitaux privatisés qui relevaient de la propriété sociale, et à l'Ouest à la nationalisation des hôpitaux vendus aux fonds de pension. Comment les travailleurs alle-

Les travailleurs exigent l'abrogation de la loi Hartz, le retour au système de solidarité ouvrière, le retour des CCT

déclaré publiquement lorsque j'ai présenté, devant les instances du SPD, ma candidature pour ces élections, candidature que ces mêmes instances n'ont pas jugé nécessaire de retenir. Je le répète : c'est Schröder qui porte l'entière responsabilité de la situation dramatique devant laquelle nous nous trouvons. C'est lui qui, par sa politique de « réformes » directement dictées par l'Union européenne, a provoqué le rejet légitime des travailleurs de tout le pays. C'est lui qui, en s'imposant une nouvelle fois au SPD comme

tème de solidarité ouvrière fondé sur le paritarisme en matière d'assurance maladie, d'assurance chômage et de retraite. Ils exigent le retour au système des conventions collectives.

La question posée, c'est donc : comment, dès lors, créer le cadre de cette reconquête ?

Bien entendu, pas un travailleur ne peut attendre quoi que ce soit de la CDU-CSU.

Est-il possible de sortir du piège de Schröder en s'abstenant ? Je ne le pense pas, je pense au contraire que c'est ce que Schröder cherche par tous les

Déclaration du dirigeant syndicaliste roumain

Entretien avec Miron Cozma (extraits)

◆ *Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1990 ont essayé d'avoir barre sur Miron Cosma, y voyant un dirigeant disposant d'une grande influence chez les travailleurs, au travers d'un réseau d'organisations syndicales extrêmement fort, fondé sur une véritable adhésion de leurs membres, assurant l'indépendance financière de leurs organisations, en versant des cotisations importantes.*

Miron Cozma dirigeait non seulement l'organisation des mineurs de la vallée du Jiu, mais coordonnait aussi deux organisations syndicales nationales : la Confédération des syndicats miniers de Roumanie et la Convention Sainte-Barbara. La Convention Sainte-Barbara regroupait trois centrales syndicales de niveau national, dont l'actuelle confédération Meridian est issue. Ce réseau d'organisations couvrait plus

de 75 % de la Roumanie. A Timisoara, par exemple, par l'intermédiaire de l'Alliance départementale des syndicats, Miron Cozma coordonnait les syndicats du commerce, celui de la fabrique de bière, les syndicats du bâtiment civil et industriel, etc. ; au niveau national, les syndicats des chemins de fer; à l'exception du syndicat de Brasov, étaient membres de cette organisation, comme le métro bucarestois, les syndicats du bâtiment, de la santé.

Cela représentait environ un million et demi de membres. Un mouvement syndical fort, constitué sur la base d'une plate-forme sociale, qui incluait, par exemple, la constitution d'une caisse d'épargne syndicale.

Miron Cozma a été libéré de prison le 14 juin 2005 à la suite d'une campagne internationale acharnée, où l'Entente internationale a pris toute sa place. Florin Constantin l'a interviewé.

pauvres et nombreux. En Roumanie, l'Etat est obligé d'assurer à la population un niveau de vie décent. Or c'est pour cela que j'ai combattu et je combattrai, parce que, jusque-là, ce n'est pas réalisé. En réalité, il y a eu un pillage généralisé, des jeux financiers pyramidaux, des faillites de banques... Toujours dans l'intérêt des politiciens. Pourtant, les gens continuent à espérer et, en discutant avec eux, j'ai réalisé qu'il y a besoin d'un parti pour eux, un parti des travailleurs. Je veux que cela se sache très clairement : la ligne du parti des travailleurs que nous voulons créer en Roumanie s'inscrit dans les principes de la plate-forme de l'Entente internationale des travailleurs. Je continuerai à consulter mes frères de cette organisation, de différents pays, pour trouver la meilleure formule, en partant de l'intérêt des travailleurs de Roumanie et du monde entier.

Cela, au-delà du respect que j'aurais toujours pour les militants de l'Entente. Je veux encore, par cette voie, remercier l'Entente internationale des travailleurs et mes camarades qui en font partie. Je leur ai déjà envoyé un message, à ma sortie de prison, pour leur dire qu'ils sont plus que mes camarades, qu'ils sont vraiment mes frères, parce qu'ils ont été à mes côtés quand c'était le plus dur. Des gens que je n'ai jamais connus de ma vie, pratiquement des étrangers, ont réussi à ne pas se laisser tromper par l'offensive des médias de Roumanie contre moi. Ils ont analysé soigneusement les faits, ont constaté que je n'ai fait que mon devoir, en respectant mon mandat syndical. Je veux les remercier et j'espère le faire bientôt directement par mon activité. Je voudrais aller dans tous les endroits où ont été menées des campagnes en ma faveur, pour exprimer publiquement ce j'ai ressenti, en prison, lorsque mes frères du mouvement ouvrier ont été à mes côtés et pour leur montrer qu'ils n'ont pas eu tort de faire cela.

Pourquoi cet acharnement contre ta personne ?

J'avais l'habitude d'aller voir les gens à leurs postes de travail, pour discuter avec eux, pour savoir quels étaient vraiment

...quelle issue ?

mands peuvent-ils comprendre qu'après la mobilisation de dizaines de milliers, le programme du PDS se propose de « dépasser la loi Hartz », renonçant à exiger le retour à l'ancien système d'indemnisation qui a fonctionné à la satisfaction de tous depuis la guerre ? N'est-ce pas donner crédit à Schröder, aux experts de l'Union européenne et du FMI, qui expliquent tous les jours que ce temps est révolu ?

(1) Oskar Lafontaine vient de démissionner du SPD. Ancien dirigeant de ce parti, il s'était opposé à la politique de Schröder pendant plusieurs années.

(2) Gregor Gysi fut le dernier président du parti de la bureaucratie stalinienne est-allemande (SED) et le premier président du parti « renouvé » de cette bureaucratie (PDS) après la chute du Mur de Berlin.

leurs problèmes. C'est pour cela qu'ils m'appréciaient. On avait prévu, dans le programme de notre syndicat, par exemple, de créer une chaîne télé. Même maintenant, la télévision publique qui émet dans la vallée du Jiu le fait à l'aide de relais qui appartiennent au syndicat des mineurs et qui sont loués. C'est tout cela qui a effrayé les politiciens. Et ils ont essayé de me faire toutes sortes d'offres, allant jusqu'à la proposition de me nommer ministre de l'Intérieur, et beaucoup d'autres propositions, y compris pécuniaires. Mais j'ai refusé. J'ai la conviction qu'en Roumanie peuvent exister des syndicats libres, des syndicats démocratiques qui ne soient pas soumis politiquement. Et je n'ai jamais essayé ni jamais voulu m'impliquer dans un dispositif politique.

Ultérieurement, on t'a reproché des liaisons politiques avec le Parti Grande Roumanie

J'ai toujours cru à l'idée du syndicalisme libre, non engagé politiquement. Le président de ce parti xénophobe et extrémiste, a affirmé que, une fois au pouvoir, il me libérerait, lui aussi. Les spéculations sont allées bon train. Ce n'est pas de ma faute si, après mon arrestation, mon avocat est devenu sénateur PRM. Je ne

pouvais pas être membre du PRM et je ne peux pas être membre du PRM. Les mineurs ont été puissants parce qu'ils ont été unis et qu'il n'y a pas eu de différenciations ethniques. Nous ne nous sommes jamais considérés d'abord comme des Roumains, des Tziganes, des Hongrois, des Juifs, des Allemands ou autres nationalités. Nous avons été d'abord et avant tout des mineurs...

Tu as payé cher pour tes positions...

Même si j'ai fait huit ans de prison, mes principes sont restés inchangés. Ce sont des principes que j'ai formulés dans les années 70, les années pendant lesquelles, en Roumanie, les mineurs protestaient contre Ceausescu, des protestations auxquelles j'ai participé.

Après huit ans de prison, j'ai décidé de soutenir la création d'un parti, parce que, depuis ma sortie de prison, je vois, jour après jour, les gens que je rencontre me demander de les aider à trouver une solution pour leur situation, de ne pas abandonner, de continuer à lutter.

Et un parti politique serait donc une solution ?

Oui, mais seulement si on parle d'un parti pour ceux qui sont